



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

LIENS ENTRE DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET MOUVEMENTS MIGRATOIRES EN AFRIQUE : ENJEUX ET IMPACTS FOCUS SUR L'AFRIQUE DU NORD ET LE SAHEL



**LIENS ENTRE DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET MOUVEMENTS MIGRATOIRES EN AFRIQUE : ENJEUX ET IMPACTS**
FOCUS SUR L'AFRIQUE DU NORD ET LE SAHEL

Novembre 2023

© Observatoire du Sahara et du Sahel – OSS, 2023

Note de plaidoyer

Liens entre dégradation de l'environnement et mouvements migratoires en Afrique : Enjeux et impacts | Focus sur l'Afrique du Nord et le Sahel\ OSS. _ Tunis, 2023. _ 20p.

Cette note de plaidoyer a été produite par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD).

Les analyses et conclusions de cette note sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement ou des institutions partenaires.

CONTRIBUTIONS

Cette note de plaidoyer a été élaborée sous la supervision de Mme Nadia Khammari, Coordinatrice du Département Communication.

- **Rédaction** : Mmes Dalila Hicheri, Malak Chalbi, Hela Ghzel, Olfa Sehli, MM. Hamda Foughali et Comlan Médard Ouinakonhan.
- **Relecture et correction** : M. Ahmed Ben Salah
- **Couverture** : Mme Salma Ammar
- **Conception maquette et mise en page** : Mme Olfa Othman
- **Illustrations** : Mme Olfa Sehli
- **Photos** : Mme Lilia Benzid

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5
1. Historique des migrations environnementales et climatiques	7
2. Liens entre dégradation de l'environnement et migration.....	8
2.1. Liens entre changement climatique et migration	8
2.2. Liens entre dégradation des terres et des écosystèmes et migration ...	10
3. Analyse des flux migratoires et principales tendances migratoires.....	11
4. Impacts de la migration environnementale et climatique	12
4.1. Impacts sur l'environnement et les ressources	12
4.2. Impacts socio-économique et politique	12
Conclusion et recommandations	12
Glossaire.....	14
Références.....	16



Le Sahel est considéré, dans cette note, comme étant la zone d'action du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et dont les pays membres sont : le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Qu'est-ce qu'un réfugié environnemental ?

Les réfugiés environnementaux sont des personnes forcées de quitter leurs habitats de façon temporaire ou permanente, en raison d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) mettant en péril leur existence ou affectant sérieusement leur qualité de vie (PNUE, 1985).

INTRODUCTION

La communauté internationale s'intéresse de plus en plus à la relation entre les mouvements migratoires globaux et les perturbations environnementales, notamment la dégradation des écosystèmes et les effets du changement climatique. En effet, cette relation est avérée et les articulations entre ces deux phénomènes constituent un enjeu politique de taille à l'échelle planétaire. Avec une population mondiale en expansion et des conditions environnementales en détérioration, les défis liés aux phénomènes migratoires risquent de s'accroître dans les prochaines années. Fortement impactée par les effets du changement climatique, l'Afrique compte parmi les zones les plus concernées par les mouvements migratoires environnementaux.

Cependant, l'impact des perturbations environnementales sur la mobilité des populations n'est pas évalué de manière précise en raison de la confusion qui persiste entre réfugiés environnementaux et autres réfugiés et de la coexistence entre difficultés socio-économiques, démographiques et politiques.

Cette note tâche d'expliquer ce phénomène en Afrique, en mettant un focus sur l'Afrique du Nord et le Sahel et propose des recommandations et des bonnes pratiques, afin d'établir les bases d'un plaidoyer.

Pourquoi est-il urgent pour l'Afrique d'agir contre le réchauffement climatique ?

Selon le rapport Groundswell Africa, publié en 2021 par la Banque mondiale à la veille de la 26^e session de la Conférence des Nations Unies sur le climat (CoP26), le continent africain pourrait devenir la région du monde la plus durement touchée par les dérèglements du climat, avec 86 millions de migrants climatiques attendus d'ici 2050.

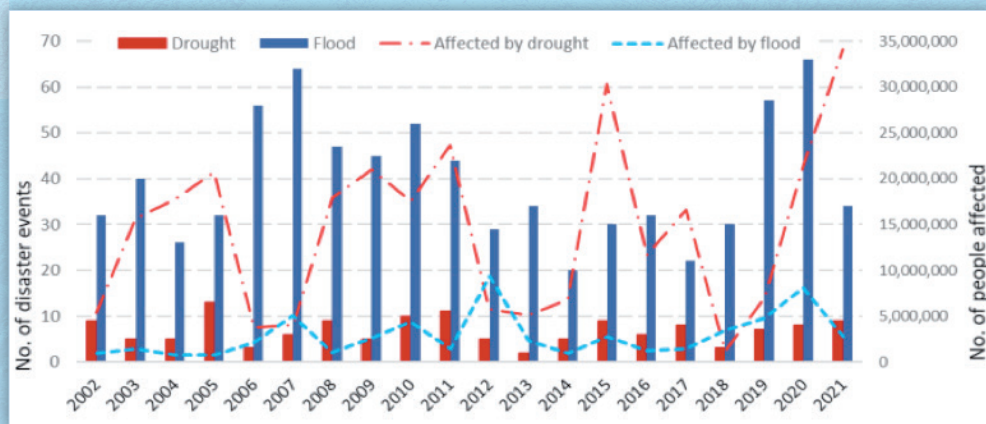
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE EN AFRIQUE DU NORD ET AU SAHEL

La région du Sahel est l'une des plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Elle est même identifiée comme l'un des points de basculement de la planète si la température moyenne à la surface du globe augmente de 3° C par rapport aux niveaux préindustriels (Rapport sur le climat et le développement des pays du G5 Sahel). D'après le GIEC, la plupart des scénarios climatiques montrent que les températures au Sahel augmenteront d'au moins 2° C à court terme (2021-2040).

Le continent africain étant particulièrement sensible à la dégradation des sols et à la désertification, la vulnérabilité climatique y sera de plus en plus aggravée par la forte dépendance à l'agriculture pluviale et à ses ressources naturelles pour assurer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, plus particulièrement pour le Sahel occidental, considéré parmi les régions les plus pauvres et les plus dégradées du monde sur le plan environnemental (USAID, 2017 ; BAD, 2022).

Les pays de l'Afrique de l'Ouest sont particulièrement vulnérables aux sécheresses. Selon la base de données mondiale sur les catastrophes - EM-DAT (CRED, 2022), cette région a été plus de 50 fois touchée par des sécheresses, entre 1980 et 2015. La sécheresse, les inondations et les incendies provoquent de grandes pertes économiques altérant les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables. De plus, les événements extrêmes comme les tempêtes et les inondations endommagent les infrastructures énergétiques et hydroélectriques. A cela s'ajoutent des phénomènes comme l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de la température qui contribuent au déplacement de populations.

Le cinquième rapport du GIEC a affirmé que l'Afrique du Nord est sérieusement menacée par le changement climatique et qu'elle constitue l'une des régions les plus vulnérables au stress hydrique. Dans la plupart des pays de cette région, les températures moyennes et saisonnières ont augmenté deux fois plus vite que la moyenne mondiale en raison des effets du changement climatique (Ranasinghe et al., 2021), la durée des périodes chaudes y a augmenté (Nashwan et al., 2018) ainsi que l'ampleur et l'étendue spatiale des vagues de chaleur depuis 1980 (Engdaw et al., 2021). Les précipitations annuelles moyennes ont considérablement diminué dans la majeure partie de l'Afrique du Nord entre 1971 et 2000 (Nicholson et al., 2018 ; Zittis, 2018), y aggravant l'aridité (Greve et al., 2019).



Événements de sécheresse et d'inondation et leurs impacts en Afrique (2002-2021). Source : EM-DAT.

1- HISTORIQUE DES MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Les migrations environnementales ne constituent pas un phénomène nouveau. De nombreux récits historiques rapportent des déplacements massifs de populations engendrés par des catastrophes naturelles.

Pourtant, les migrations environnementales et climatiques sont apparues tardivement dans la conscience internationale. Dans les années 1970, l'intérêt porté à ce sujet a coïncidé avec l'introduction de la thématique environnementale dans l'agenda des organisations internationales. En 1972, le sommet de Stockholm des Nations Unies a abouti à la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et ce n'est qu'en 1985 que l'expression a officiellement été adoptée avec le rapport intitulé « Environmental refugees » soumis au PNUE (Gemenne et Cavicchioli, 2010).

Les années 90 ont, de ce fait, été marquées par l'émergence du concept, notamment, quand la notion de « migrants environnementaux » a fait surface, compte tenu des préoccupations croissantes liées au changement climatique. Plusieurs publications ont soulevé cette question et ont fourni des prévisions alarmistes sur le nombre de personnes qui seraient amenées à se déplacer, à l'instar du premier rapport d'évaluation du GIEC qui affirmait que « les effets les plus graves du changement climatique seront sans doute ceux sur la migration humaine, car des millions de personnes seront déplacées » (GIEC, 1990).

Les diverses catastrophes naturelles survenues au début des années 2000 ont contribué à faire des migrations environnementales un sujet plus politisé ; parallèlement à une prise de conscience de cet enjeu par un public plus large (Gemenne et Cavicchioli, 2010).

Dans le contexte actuel où le changement climatique est devenu une priorité pour la communauté internationale, l'évocation de « réfugiés climatiques » fuyant des catastrophes environnementales demeure répandue. Cependant, l'ampleur des potentielles migrations induites par le changement climatique n'est pas encore très bien connue à cause de la réaction imprévisible des populations impactées et des effets du changement climatique sur les établissements humains (Gemenne et Cavicchioli, 2010).

Prise de conscience tardive et manque d'actions de la communauté internationale

1985 : Première apparition du terme « réfugié environnemental » dans un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

2009 : La CoP15 Climat en fait pour la première fois une question politique.

Depuis 2009 : De nombreux pays africains ont ratifié la Convention de Kampala sur l'assistance des déplacés environnementaux à l'intérieur du continent africain.

2015 : L'Accord de Paris crée un groupe de travail sur la question dont les conclusions ont été transposées dans l'accord de Katowice.

2018 : Le Pacte migratoire de Marrakech mentionne pour la première fois le changement climatique parmi les causes de départs forcés.

2- LIENS ENTRE DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET MIGRATION

La migration est généralement le résultat d'une combinaison de facteurs, plutôt qu'une conséquence d'une seule cause. Parmi les causes profondes des migrations, figurent des facteurs socio-économiques, sécuritaires et environnementaux (CNULCD, 2011).

Une analyse statistique spatiale à large échelle faite par Neumann *et al.* (2015), considère que l'ensemble des variations pluviométriques, l'aridité, la sécheresse, la dégradation des sols ainsi que les disponibilités en terres cultivables et pâturables, sont les principaux aléas environnementaux qui provoquent des migrations dans les régions arides. Par ailleurs, le sixième et dernier rapport du GIEC mentionne qu'« il y a de plus en plus de preuves que les risques climatiques associés aux événements extrêmes



Berger dans la région de Banizoumbou, Niger

et à la variabilité climatique agissent comme des facteurs directs de migration et de déplacements involontaires et comme des facteurs indirects par la détérioration des moyens de subsistance sensibles au climat. » (GIEC, 2022). En 2021, 2,6 millions de personnes ont été déplacées en Afrique subsaharienne en raison de catastrophes liées au climat (ISS AFRICA, 2021). Il est donc possible de confirmer que les facteurs environnementaux et le changement climatique font partie des causes principales de la migration.

Cependant, il est difficile de définir la relation qui existe entre les facteurs environnementaux et climatiques et les autres facteurs économiques, sociaux, démographiques, politiques qui provoquent la migration qui est le produit de ces facteurs convergents mais surtout interdépendants. De ce fait, il n'est pas toujours facile d'identifier la cause « première » des migrations, car toutes les causes sont fortement interreliées. L'apparition des facteurs environnementaux et du changement climatique peut donc augmenter le flux migratoire engendré par les tensions politiques, démographiques, économiques et sociales (Piguet, Pécoud et Guchteneire, 2011).

2.1- LIENS ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MIGRATION

Il existe un lien indéniable entre la migration et le changement climatique qui a clairement des effets négatifs sur les conditions socio-économiques et par conséquent, sur la capacité des individus à s'y adapter. La résilience des populations diminue quand les moyens de subsistance sont anéantis, impactant la sécurité alimentaire, hydrique et économique. Les prévisions démontrent qu'en réaction à cette situation, de plus en plus de personnes risquent d'être déplacées ou de décider de partir ou de déménager dans un avenir proche.

Les conséquences liées au changement climatique, telles que la variation des régimes pluviométriques, l'augmentation des températures et l'élévation du niveau des mers, s'associent à différentes contraintes (socio-économiques, politiques, démographiques et environnementales), aggravant les vulnérabilités et les pressions. Les impacts du changement climatique peuvent ainsi avoir une influence fondamentale sur la mobilité humaine, particulièrement dans les situations qui présentent un risque imminent pour la vie. Le déplacement devient, à titre d'exemple, indispensable lorsque l'élévation du niveau des mers entraîne une perte de territoire dans les zones côtières de faible altitude, les rendant inhabitables.

Les risques climatiques les plus souvent associés à la migration sont les cyclones tropicaux et les inondations mais, en Afrique subsaharienne, compte tenu du climat rude du désert, la sécheresse et la fréquence des épisodes de chaleur extrême s'ajoutent à ces phénomènes.

La migration de masse induite par la variabilité climatique au Sahel et dans la Corne de l'Afrique existe depuis longtemps (Scheffran *et al.*, 2019). De plus, en Afrique de l'Ouest, des études récentes ont expliqué que le recours à la migration temporaire était un mécanisme d'adaptation au changement climatique. De nombreux pays sahélo-sahariens subissent des facteurs climatiques qui provoquent des migrations comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 1 - Exemples de liens existants entre migration et changement climatique dans quelques pays du Sahel (GIEC, 2022)

Pays	Lien entre climat et migration
Burkina Faso	<p>Les régions sèches sont à l'origine d'une augmentation des migrations temporaires et permanentes vers d'autres zones rurales. Les déficits de précipitations à court terme engendrent une augmentation de la migration à long terme vers les zones rurales et une diminution du risque de migration à court terme vers des destinations lointaines (Henry <i>et al.</i>, 2004).</p> <p>Les migrations diminuent également avec les précipitations (Gray et Wise, 2016). Les températures élevées ont des effets négatifs sur tous les flux migratoires, y compris la migration internationale, dont une grande partie se fait vers les pays voisins.</p>
Ethiopie	<p>L'exode rural s'avère lié à la sécheresse, en particulier dans les ménages pauvres en terres. La migration de la main-d'œuvre rurale et urbaine est liée à la probabilité de sécheresse, couplée à la variabilité des précipitations, vers des communautés où ces dernières sont moindres.</p> <p>En effet, il existe une forte corrélation entre l'augmentation de la migration et la forte irrégularité des précipitations qui peut s'expliquer par les deux hypothèses suivantes : 1) soit en raison de l'accroissement des activités non agricoles, qui permettent la migration grâce aux ressources économiques, 2) soit en raison d'une production agricole insuffisante, qui stimule la tendance migratoire (Gray et Mueller, 2012 ; Morrissey, 2013 ; Hermans-Neumann <i>et al.</i>, 2017).</p>
Mali	<p>La diminution des précipitations est généralement associée à une augmentation de la migration climatique, où les communautés agricoles quittent leur lieu d'origine pour des durées et des destinations non définies.</p> <p>Ces déplacements peuvent être permanents ou à court terme, nationaux ou internationaux (Grace <i>et al.</i>, 2018).</p>
Niger	<p>La migration économiquement induite des ménages des zones rurales vers les villes est liée à la sécheresse. De même pour la migration internationale temporaire (Afifi, 2011).</p>

2.2- LIENS ENTRE DÉGRADATION DES TERRES ET DES ÉCOSYSTÈMES ET MIGRATION

Les changements, de nature physique, chimique et/ou biologique, affectent les écosystèmes, les altèrent et les rendent inaptes au maintien de conditions de vie suffisantes et d'un revenu décent pour les populations, accentuant ainsi les phénomènes migratoires.

La causalité entre désertification et migration n'a été reconnue que récemment par les différentes parties prenantes et des preuves empiriques ont été fournies par des instances diverses telles que l'Organisation des Nations unies, les institutions intergouvernementales et les instituts de recherche et d'études politiques.

Une étude couvrant plus de 170 pays montre que les indices de désertification, de pénurie d'eau, de salinisation des sols et de déforestation sont corrélés avec la migration (Afifi et Warner, 2008 ; Piguët, Pécoud et Guchteneire, 2011). De même, des



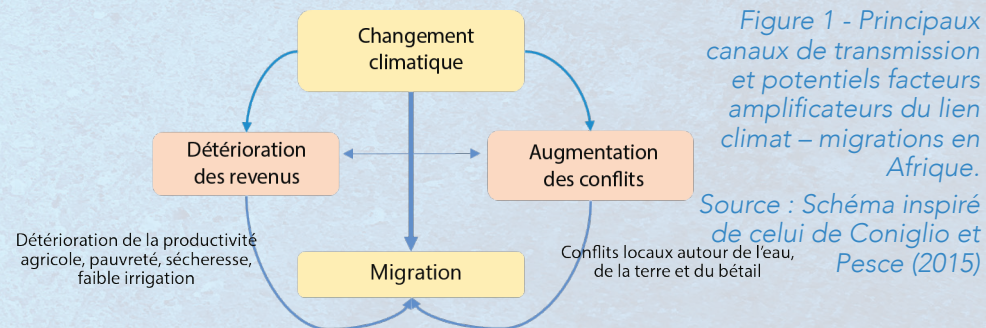
Joussours et Tabia, Beni Khadeche, Tunisie

études sur l'Afrique, notamment l'Égypte, le Maroc, le Niger, le Mali et le Burkina Faso, ont montré que la dégradation des terres et la désertification sont considérablement responsables de la mobilité humaine et de la détérioration des conditions de vie (Source : UNU-EHS) (CNULCD, 2011). Par ailleurs, 23 % des ménages des zones arides d'Afrique subsaharienne, ont migré pour s'adapter aux changements dans l'agriculture pluviale (Wiederkehr et al., 2018).

La détérioration des rendements agricoles menace l'offre d'emploi, entraînant l'exode des familles d'agriculteurs qui choisissent de partir pour assurer leur propre survie. Ces derniers migrent en premier lieu vers les milieux urbains à la recherche de sources de revenus. Bien évidemment, cela n'est pas sans conséquence, car plus la main d'œuvre urbaine est importante, plus les salaires marginaux baissent et plus la migration à l'international s'accroît.

De plus, il est avéré que plus l'économie d'un pays repose sur l'activité agricole, plus elle est impactée par les anomalies climatiques. A titre d'exemple, la sécheresse de 1970 a causé la perte de 350 000 tonnes de céréales au Mali (Damette et Gittard, 2017).

Ces pertes économiques sont encore mises en évidence par le PNUE affirmant qu'une augmentation de 3 à 6°C des températures en Afrique d'ici la fin du siècle n'est pas à exclure, ce qui réduirait alors de 15 à 20 % la croissance économique agricole. Cette combinaison des facteurs économiques générés par les anomalies climatiques induit une mobilité humaine dans le but de subvenir aux besoins vitaux.



3- ANALYSE DES FLUX MIGRATOIRES ET PRINCIPALES TENDANCES MIGRATOIRES

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) indique que les flux migratoires liés aux facteurs environnementaux pourraient atteindre des chiffres oscillants entre 25 millions et 1 milliard en 2050 (Ferragina & Quagliarotti, 2014). Si rien n'est entrepris pour inverser la tendance, le nombre de personnes forcées de fuir à cause du changement climatique pourrait atteindre le milliard à la fin du siècle (Watts *et al.*, 2017).

En Afrique, les demandes d'asile auprès des pays de l'Union Européenne devraient augmenter de 34 % par rapport à la période 2000-2014 si le réchauffement climatique atteint 2,2°C (Missirian et Schlenker, 2017). L'Afrique subsaharienne occupe la deuxième position après l'Asie en nombre de personnes déplacées en raison de conditions météorologiques extrêmes chaque année (GIEC, 2022). En effet, les catastrophes naturelles ont provoqué d'importants déplacements dans la région, forçant plus de 2,6 millions de personnes

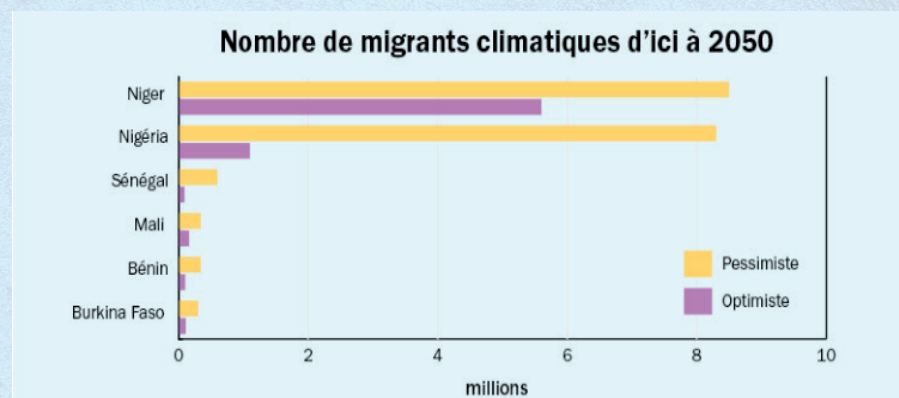


Débordement des berges du Fleuve Niger, Niamey

en 2018 et plus de 3,4 millions en 2019 (13,9 % du total mondial et l'un des chiffres historiques les plus élevés pour la région), à fuir en raison de la sécheresse, des cyclones et des inondations. L'Afrique de l'Ouest, avec 798 000 migrants, figure parmi les points chauds en 2018 (Mastrorillo *et al.*, 2016 ; IDMC, 2019 ; IDMC, 2020).

L'Afrique de l'Ouest présente les niveaux les plus élevés de migrants climatiques avec plus de 50 millions de personnes (GIEC, 2022), représentant plus de 50 % des flux migratoires mondiaux. Au Sahel, la plupart des migrations climatiques et environnementales observées se produisent à l'intérieur des pays ou entre pays voisins (Hoffmann *et al.*, 2020 ; Kaczan et Orgill-Meyer, 2020), la désertification dans cette région exacerbant les flux de migrations forcées (Wihtol de Wenden, 2010).

Avec un réchauffement planétaire d'environ 1,7 °C d'ici 2050, 17 à 40 millions de personnes pourraient migrer à l'intérieur de l'Afrique subsaharienne. Ce chiffre est susceptible de passer à 56-86 millions avec un réchauffement de 2,5°C (plus de 60 % en Afrique de l'Ouest) (GIEC, 2022), en raison des impacts climatiques sur le stress hydrique, la productivité des cultures et l'élévation du niveau de la mer.



(Banque mondiale, 2021)

4- IMPACTS DE LA MIGRATION ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

4.1- IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES

Il est important de souligner que la migration elle-même peut avoir des impacts environnementaux. L'urbanisation rapide ou la mauvaise gestion des camps de réfugiés et des installations des migrants peuvent exercer une pression sur les ressources en eau, en énergie et en nourriture de la zone concernée, porter atteinte aux services écosystémiques et entraîner une gestion incontrôlée des déchets qui sera probablement couplée à des problèmes relatifs à la santé (Brown, 2017).

4.2- IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

L'augmentation des flux migratoires peut induire des dégâts économiques. Cet effet s'observe notamment lors des exodes vers les centres urbains où les travailleurs arrivant en ville peuvent créer un déséquilibre sur le marché du travail et, par conséquent, affecter le taux de chômage des locaux (Rigaud *et al.*, 2018). D'autres problèmes relatifs à l'intégration et à la construction anarchique peuvent se développer.

La migration environnementale et climatique peut devenir une source de conflits dans la mesure où elle met les personnes déplacées en concurrence directe avec les communautés locales (Brown, 2017).

Toutefois, une migration climatique bien gérée peut créer une dynamique positive, notamment dans les zones urbaines qui peuvent tirer avantage de l'agglomération et des économies d'échelle (Rigaud *et al.*, 2018).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les déplacements de populations liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement représentent un phénomène difficile à quantifier en raison de la difficulté à délimiter, de manière précise, la notion de réfugié de l'environnement.

Les mesures suivantes pourraient prévenir et atténuer les problèmes liés à ce phénomène :

Elaborer des stratégies de développement visant à aider les populations à s'adapter localement.

Compte tenu des impacts de la migration sur le paysage socioéconomique aussi bien dans les zones de départ que dans les zones d'accueil des migrants, il serait nécessaire que les États optimisent la gestion de ces déplacements grâce à l'anticipation, à la planification à long terme et à l'intégration des questions migratoires dans les cadres des plans de croissance et de développement.

En effet, il s'avère nécessaire d'œuvrer à aider les communautés à se stabiliser dans les zones où cette démarche est possible. De nombreuses zones vulnérables aux effets du changement climatique devront quand même continuer de loger un grand nombre de personnes. Les stratégies d'adaptation locale visent à renforcer la capacité d'adaptation des communautés face au changement climatique et à les rendre moins susceptibles d'atteindre une situation de détresse, les obligeant à envisager le départ. Elles peuvent se décliner à travers des investissements dans l'infrastructure intelligente face au climat, la diversification des activités génératrices de revenus et l'introduction de systèmes de protection financière plus sensibles aux besoins des groupes vulnérables.

Restaurer les sols/terres dégradés pour lutter contre les causes profondes de la migration.

La restauration et la gestion durable des terres et des ressources en eau pourraient permettre de réduire les effets négatifs du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la pauvreté rurale et, par conséquent, agir sur la migration potentielle, en augmentant le revenu des ménages, en diversifiant les moyens de subsistance, en créant et en améliorant les possibilités d'emploi et en réduisant les inégalités sociales. En outre, des mesures d'adaptation, des mesures économiques de soutien et des mesures de prévention doivent être entreprises dans les régions d'origine. Cela comprend, entre autres, l'amélioration de la gestion des territoires et de la gestion des parcours, l'investissement dans les activités génératrices de revenus, l'accès aux aides financières et aux fonds de calamités et l'investissement dans les ouvrages de protection contre les inondations et dans les systèmes d'alerte précoce.

S'engager davantage dans la réduction des émissions mondiales de GES afin d'atteindre les objectifs de limitation de la hausse des températures de l'Accord de Paris.

Ceci implique la sensibilisation des décideurs et le renforcement de leurs capacités en matière de protocole de suivi climatique afin de permettre à certains pays africains d'accéder aux financements climatiques.

Préparer les zones urbaines et péri-urbaines à faire face à la migration.

La préparation des zones à un afflux de personnes permet d'améliorer, entre autres, le logement et les infrastructures de transport, les services sociaux et les opportunités d'emploi. Des services de protection sociale plus flexibles pourraient être développés et les migrants climatiques pourraient être intégrés dans la planification et la prise de décisions locales.

Actualiser les cadres légaux en matière de migration et renforcer la dynamisation du dialogue politique et institutionnel avec les migrants.

Ceci implique, notamment, la mise en place d'un dispositif de veille et de gestion efficace et adéquate des zones frontalières et la capitalisation de l'expertise des migrants au profit du développement.

Valoriser le statut des migrants environnementaux.

Le statut des migrants environnementaux ou écologiques doit être revalorisé pour qu'ils puissent jouir des mêmes droits de protection que les réfugiés forcés de quitter leurs terres pour des raisons autres qu'environnementales.

Enfin, une migration bien organisée vers des zones plus viables, offrant moins de risques et plus d'opportunités, pourrait constituer une stratégie envisageable, lorsque les limites de l'adaptation sur place sont atteintes. Un cadre favorable à la migration doit être établi en s'appuyant sur des incitations directes, telles que les formations qualifiantes et les programmes de création d'emplois et de préservation de la résilience des communautés en mouvement et des populations d'origine et d'accueil.

GLOSSAIRE

Adaptation : Pour les systèmes humains, démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, de manière à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, démarche d'ajustement au climat actuel ainsi qu'à ses conséquences ; l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu et à ses conséquences (GIEC, 2018).

Catastrophe¹ : Rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources (La terminologie de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, UNISDR).

Changement climatique : « Changements qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables » (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 1992, article 1^{er}).

Dégradation d'un écosystème : Un niveau d'impact délétère sur les écosystèmes qui entraîne une perte de biodiversité et une simplification ou une perturbation de leur composition, de leur structure et de leur fonctionnement et qui conduit généralement à une réduction du flux des services écosystémiques (Gann et al., 2019).

Dégradation de l'environnement² : Réduction de la capacité de l'environnement à atteindre des objectifs sociaux et écologiques et à répondre aux besoins en la matière. La dégradation de l'environnement peut modifier la fréquence et l'intensité des risques naturels et aggraver la vulnérabilité des communautés. Les types de dégradations provoquées par l'homme sont variés : mésusage des terres, érosion et destruction des sols, désertification, feux de forêt, diminution de la diversité biologique, déboisement, destruction des mangroves, pollution des sols, pollution des eaux et pollution atmosphérique, changement climatique, élévation du niveau de la mer et appauvrissement de la couche d'ozone (SIPC, 2009).

Désertification³ : La désertification est la dégradation des sols dans les zones arides. La désertification résulte de processus qui impliquent ou pas des êtres vivants. Les processus biologiques comprennent des modifications dans la couverture et la composition végétale, y compris le surpâturage et le sous-pâturage, la déforestation, la perte de biodiversité et la dégradation des structures du sol. La désertification peut également se produire par le biais de processus physiques, notamment l'érosion des sols par l'eau et le vent et la dégradation de la structure des sols ou par le biais de processus chimiques tels que la salinisation et l'épuisement des nutriments. La désertification peut être directement causée par la mauvaise gestion humaine ainsi que par le climat.

¹ https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf

² https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf

³ Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées | Quels impacts pour l'Afrique ? https://cdkn.org/sites/default/files/2021-07/IPCC%20Land_Africa_French_WEB_7Apr2020.pdf

Flux migratoire (international)⁴ : Nombre de migrants internationaux arrivant dans un pays (immigrants) ou nombre de migrants internationaux quittant un pays (émigrants) pendant une période déterminée.

Migration environnementale : Mouvement de personnes ou de groupes de personnes qui, principalement pour des raisons de changements soudains ou progressifs dans l'environnement qui affectent négativement leur vie ou leurs conditions de vie, sont forcés de quitter leur lieu de résidence habituel ou choisissent de le faire, de manière temporaire ou permanente, et qui se déplacent à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays d'origine ou de résidence habituelle (OIM, 2019).

Migration climatique : Mouvement d'une personne ou d'un groupe de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à une modification soudaine ou progressive de l'environnement en raison du changement climatique, sont contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel, ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, pour se rendre ailleurs sur le territoire d'un État ou pardelà une frontière internationale (OIM, 2019). La migration climatique est une sous-catégorie de la migration environnementale ; elle définit un type singulier de migration environnementale, où la modification de l'environnement est due au changement climatique.

Migration internationale/externe⁵ : « toute personne qui change de pays de résidence habituelle » (DAES, 1998).

Migration interne⁶ : Mouvement de personnes à l'intérieur d'un État aux fins d'y établir une nouvelle résidence, temporaire ou permanente.

Migration : Tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit pardelà une frontière internationale (IOM, [key-migration-terms](#)).

Résilience⁷ : La capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux aléas à résister, absorber, accommoder, s'adapter, transformer et récupérer des effets d'un aléa de manière opportune et efficace, y compris par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles par la gestion des risques (United Nations focal point for disaster risk reduction, UNDRR).

Risque : La combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences négatives (Terminologie de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, UNISDR).

Vulnérabilité : Dans le contexte de la migration, faible capacité à éviter des préjudices, à y résister, à y faire face ou à s'en relever, en raison de l'interaction particulière des caractéristiques et conditions propres à l'individu, au ménage, à la communauté et aux structures (IOM, [key-migration-terms](#)).

⁴ <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

⁵ https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_58rev1E.pdf

⁶ <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

⁷ <https://www.undrr.org/terminology/resilience>

RÉFÉRENCES

- Afifi, T., 2011: Economic or Environmental Migration? The Push Factors in Niger. *International Migration*, 49(s1), e95-e124, doi: 10.1111/j.1468-2435.2010.00644.x.
- Brown, O., 2017. Environmental Displacement: Human mobility in the Anthropocene - *Frontiers 2017: Emerging Issues of Environmental Concern*. <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/22269>.
- CNULCD, 2011. Migration and Desertification. UNCCD Thematic Factsheet series. Bonn. https://catalogue.unccd.int/22_loose_leaf_Desertification_migration_fre.pdf
- CRED, 2022: Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED). (2022). EM-DAT: The International Disaster Database. Consulté le 19 septembre 2022 : <https://www.emdat.be/>
- Ferragina, E. & Quagliarotti, D. (2014). Flux migratoires et environnement : Les migrants de l'environnement en Méditerranée. *Revue Tiers Monde*, 218, 187-204. <https://doi.org/10.3917/rtm.218.0187>
- Gemenne, F. & Cavicchioli, A. (2010). Migrations et environnement : prévisions, enjeux, gouvernance. *Regards croisés sur l'économie*, 8, 84-91. <https://doi.org/10.3917/rce.008.0084>
- GIEC, 1990 : IPCC, 1990 : the First Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change
- GIEC, 2022: IPCC, 2022: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 3056 pp., doi: 10.1017/9781009325844.
- GIEC, 2022b : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2022). Fact Sheet – Africa. Sixth Assessment Report: Working Group II – Impacts, Adaptation and Vulnerability : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/outreach/IPCC_AR6_WGII_FactSheet_Africa.pdf
- Grace, K., V. Hertrich, D. Singare and G. Husak, 2018: Examining rural Sahelian out-migration in the context of climate change: An analysis of the linkages between rainfall and out-migration in two Malian villages from 1981 to 2009. *World Development*, 109, 187–196, doi: <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.04.009>.
- Gray, C. and E. Wise, 2016: Country-specific effects of climate variability on human migration. *Clim. Chang.*, 135(3), 555–568, doi: 10.1007/s10584-015-1592-y.
- Gray, C. and V. Mueller, 2012: Drought and population mobility in rural Ethiopia. *World Dev*, 40(1), 134–145, doi: 10.1016/j.worlddev.2011.05.023.
- Greve, P., M. Roderick, A. Ukkola and Y. Wada, 2019: The aridity Index under global warming. *Environ. Res. Lett.*, 14(12), 124006, doi: 10.1088/1748-9326/ab5046
- Henry, S., B. Schoumaker and C. Beauchemin, 2004: The Impact of Rainfall on the First Out-Migration: A Multi-level Event-History Analysis in Burkina Faso. *Population and Environment*, 25(5), 423–460, doi: 10.1023/B:POEN.0000036928.17696.e8.
- Hermans-Neumann, K., J. Pries and M. Herold, 2017: Human migration, climate variability, and land degradation: hotspots of socio-ecological pressure in Ethiopia. *Regional Environmental Change*, 17(5), 1479–1492, doi: 10.1007/s10113-017-1108-6
- International Journal of Climatology*, 34(4), 1132–1156, doi: 10.1002/joc.3751.

- Hoffmann, D., M.F. de Vasconcelos and G. Wilson Fernandes, 2020: The fate of endemic birds of eastern Brazilian mountaintops in the face of climate change. *Perspect. Ecol. Conserv.*, 18(4), 257–266, doi: 10.1016/j.pecon.2020.10.005.
- IDMC, 2019: Global Report on Internal Displacement 2019. International Displacement Monitoring Center (IDMC) Norwegian Refugee Council (NRC), Center, I. D. M., Geneva, 148 pp. Available at: <https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2019-IDMC-GRID.pdf>.
- IDMC, 2020: Global Report on Internal Displacement 2020. International Displacement Monitoring Center (IDMC) Norwegian Refugee Council (NRC), Center, I. D. M., Geneva, 126 pp. Available at: <https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2020-IDMC-GRID.pdf> (accessed 20-11-2020)
- Kaczan, D.J. and J. Orgill-Meyer, 2020: The impact of climate change on migration: a synthesis of recent empirical insights. *Clim. Chang.*, 158(3), 281–300.
- Lelieveld, J. *et al.*, 2016: Strongly increasing heat extremes in the Middle East and North Africa (MENA) in the 21st century. *Climatic Change*, 137(1-2), 245–260, doi: <https://doi.org/10.1007/s10584-016-1665-6>.
- Mastrorillo, M., *et al.*, 2016: The influence of climate variability on internal migration flows in South Africa. *Glob. Environ. Chang.*, 39, 155–169, doi: 10.1016/j.gloenvcha.2016.04.014.
- Missirian, A. and W. Schlenker, 2017: Asylum applications respond to temperature fluctuations. *Science*, 358(6370), 1610–1614, doi: 10.1126/science.aao0432.
- Morrissey, J. W., 2013: Understanding the relationship between environmental change and migration: The development of an effects framework based on the case of northern Ethiopia. *Global Environmental Change*, 23(6), 1501– 1510, doi: <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2013.07.021>.
- Neumann K., sietz D., hilderink H., janssen P., kok M. & van dijk H. (2015), “Environmental drivers of human migration in drylands – A spatial picture”, *Applied Geography*, 56, pp. 116-126.
- Nashwan, M. S., S. Shahid and N. Abd Rahim, 2018: Unidirectional trends in annual and seasonal climate and extremes in Egypt. *Theoretical and Applied Climatology*, 136(1-2), 457–473, doi: 10.1007/s00704-018-2498-1.
- Nicholson, S. E., C. Funk and A. H. Fink, 2018: Rainfall over the African continent from the 19th through the 21st century. *Global and Planetary Change*, 165, 114–127, doi: <https://doi.org/10.1016/j.gloplacha.2017.12.014>.
- Piguet, É., Pécoud, A. & de Guchteneire, P. (2011). Changements climatiques et migrations : quels risques, quelles politiques ?. *L'Information géographique*, 75, 86-109. <https://doi.org/10.3917/lig.754.0086>
- Ranasinghe, R., A.C. Ruane, R. Vautard, N. Arnell, E. Coppola, F.A. Cruz, S. Dessai, A.S. Islam, M. Rahimi, D. Ruiz Carrascal, J. Sillmann, M.B. Sylla, C. Tebaldi, W. Wang, and R. Zaaboul, 2021: Climate Change Information for Regional Impact and for Risk Assessment. In: *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, and B. Zhou (eds.)]. Cambridge University Press. Cambridge University Press, Cambridge, UK.

- Rigaud, K. K. *et al.*, 2018: Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration. The World Bank, Washington, DC. Available at: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29461>.
- Ukkola, A. M. *et al.*, 2020: Robust Future Changes in Meteorological Drought in CMIP6 Projections Despite Uncertainty in Precipitation. *Geophysical Research Letters*, 47(11), e2020GL087820, doi: <https://doi.org/10.1029/2020GL087820>.
- Wiederkehr, C., M. Beckmann and K. Hermans, 2018: Environmental change, adaptation strategies and the relevance of migration in Sub-Saharan drylands. *Environmental Research Letters*, 13(11), 113003, doi: <https://doi.org/10.1088/1748-9326/aae6de>
- Wihtol de Wenden, C. (2010). Dynamiques migratoires sub-sahariennes vers l'Afrique du Nord. *Confluences Méditerranée*, 74, 133-142. <https://doi.org/10.3917/come.074.0133>
- Zittis, G., 2018: Observed rainfall trends and precipitation uncertainty in the vicinity of the Mediterranean, Middle East and North Africa. *Theoretical and Applied Climatology*, 134(3), 1207–1230, doi: 10.1007/s00704-017-2333-0.

© OSS, novembre 2023



Boulevard du Leader Yasser Arafat
BP 31, 1080 Tunis Carthage, Tunisie
Tél : (+216) 71 206 633/634
Fax : (+216) 71 206 636
Courriel : boc@oss.org.tn

 @OSS_Comms
 @osscommunity
 @company/osscommunity
www.oss-online.org

